



ATELIER 71 – Société d'Architecture

S.A.S d'Architecture au capital de 25 000 €

Inscription à l'Ordre des Architectes sous le n°4S01794

Siège social : 39, chemin des jardins – 71 480 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX

Téléphone : 03 85 76 62 63 – Télécopie : 03 85 76 61 71 – Mail : atelier71.brise@wanadoo.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

Dans le cadre de la procédure adaptée, le présent acte d'engagement est passé en application de l'article 28 du NCMP applicable suivant Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (NOR : EINM1600207D) et suivant l'ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 relative aux marchés publics.

Affaire : Rénovation de l'immeuble CHEVAUCHET

Maitre d'ouvrage :

Commune de ROMENAY

Rue de l'hôtel de Ville

71 470 ROMENAY

Tél : 03 85 40 30 90

Mail : mairieromenay@wanadoo.fr

Numéro et Intitulé du Lot :

.....

Raison de la société :

.....

Montant du Marché TTC (euro) :

.....€

Article n° 1 – CONTRACTANT

- Je soussigné, Nous soussignés :

.....

- Représentée par Madame ou Monsieur :

.....

- Agissant en qualité :

.....

- Dont le siège social de la société est à :

.....

- Inscrite au registre de (chambre métier, commerce...) et dont le numéro (n°...) est :

.....

- Aux Codes APE sous le n° :

.....

- Aux codes SIREN sous le n° :

.....

- Aux codes SIRET sous le n° :

.....

M'engage ou nous engageons sans réserve, à exécuter les travaux prévus au présent lot dans les conditions ci-après définies.

Renseignements complémentaires :

- Adresse Mail :
- Numéro de téléphone :
- Numéro de Fax :



Article n° 2 - PRIX

L'ensemble des prix seront affichés et renseignés en **EUROS « € »**.

Les travaux seront rémunérés par l'application d'un prix global forfaitaire égal à la somme inscrite ci-dessous.

Total du lot :

Prix hors T.V.A :	€
T.V.A au taux de 20 % :	€
Montant T.V.A incluse :	€

Soit en toutes lettres TTC :

Les règlements se feront sur présentation de factures, à 30 jours dès réception de la facture en mairie.

Les annexes n°.....au présent Acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage ou nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contacts de sous-traitance, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal, non révisable ni actualisable, de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage ou nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

En toutes lettres TTC :



ATELIER 71 – Société d'Architecture

S.A.S d'Architecture au capital de 25 000 € inscrite à l'Ordre des Architectes sous le n°4501794
R.C.S Châlon B 377 718 275 – Siège social : 39, chemin des jardins – 71 480 DOMMARTIN-LES-CUISEUX
Téléphone : 03 85 76 62 63 – Télécopie : 03 85 76 61 71 – Mail : atelier71.brise@wanadoo.fr

ACTE D'ENGAGEMENT
Rénovation de l'immeuble CHEVAUCHET - Cne de ROMENAY

En, outre le tableau ci-après indique la nature et montant des prestations que j'envisage ou nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, après avoir demandé, en cours de travaux, leur acceptation à la personne responsable du marché. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal non révisable ni actualisable, de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature des Prestations	Entreprises chargées des Travaux sous-traités	Montant des travaux TTC en €

Le montant maximal de la créance que je pourrai ou nous pourrons présenter en nantissement est ainsi de :

.....€



Article n° 5 – RETENUE DE GARANTIE

Une retenue de garantie de 5% sera appliquée sauf si l'entreprise présente une caution bancaire avec sa première demande d'acompte .

RESPONSABLE DU MARCHE	L'ENTREPRENEUR
Date, lieu et Signature ainsi que la mention manuscrite « Acceptation de l'offre ».	Visa, signature, date, lieu et les mentions manuscrite « Lu et approuvé ».
*	*

**Champs obligatoire*

